



DEPARTEMENT DE LA DRÔME

**Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 16 mai 2024**

L'an deux mil vingt-quatre et le seize mai à vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal de MARSAZ, dûment convoqués le 13.05.2024, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Gilles FLORENT, Maire.

**Présents** : tous les membres du conseil sauf A.MENTHON

**Pouvoirs** : A.MENTHON à G.FLORENT,

**Secrétaire de séance** : M.RENARD

**Approbation du précédent compte rendu du 26.03.2024**

Pour : 11          Contre : 0          Abstention : 0

**Décision modificative**

Suite à la demande de la trésorerie et de la préfecture, nous devons rectifier 2 lignes du budget en faisant une décision modificative, voici le tableau présentant les modifications à valider :

OPERATION FONCTIONNEMENT	MONTANTS
66111 – Intérêts réglés à l'échéance	+2.35 euros
673 – Titres annulés sur exercice antérieur	+60.00 euros
6474 – Versement aux œuvres sociales	-62.35 euros

Pour : 11          Contre : 0          Abstention : 0

**Modification des tarifs cantine et garderie à partir de la rentrée de septembre 2024**

Suite à la réunion de gestion cantine/garderie qui s'est tenue le lundi 13/05, il a été décidé de modifier les tarifs de la cantine/garderie comme suit pour la rentrée de septembre 2024, ceux-ci n'ayant pas été modifiés depuis 2022 :

- Tarif repas : 4.10 euros pour enfant et 4.30 euros pour adulte
- Garderie matin : 1.70 euros
- Garderie soir 1 : 1.60 euros
- Garderie soir 2 : 2.50 euros

Pour : 10          Contre : 0          Abstention : 1

**Prévision d'une modification simplifiée du PLU**

Mr le Maire expose,

Quand il a emménagé sur Marsaz, il y avait environ une quinzaine d'agriculteurs, actuellement, il n'en reste plus que 5. Les bâtiments agricoles inutilisés pourraient servir à des entreprises, certains hangars sont réhabilités en local professionnel sans autorisation et afin que les habitants de la commune puissent utiliser leurs bâtiments dans la légalité, Mr le Maire propose un changement de destination sur le PLU.

Il propose de faire une étude auprès d'un bureau d'étude.

Pour : 9          Contre :          Abstention : 2

.....

**DIVERS ET TOUR DE TABLE**

- Préparer les tours de permanence pour les élections européennes 2024
- I.PONCE demande pourquoi sur le compte rendu de la commune de Chavannes il est stipulé que sur le RPI certaines communes ont plus de dépenses que d'autre, M.BULIDON et Mr le Maire explique aux membres du conseils les propos. Pour l'année scolaire 2022/2023, Marsaz a eu plus de dépense car nous avons ajouter des dépenses oubliées les années précédentes.
- S.GALLICE informe que certains chemins de la commune ont été goudronnés, que le cimetière est bien entretenu.
- E.MARION informe que le chemin des Erriens a beaucoup de trous
- La fête des écoles est prévue le vendredi 28/06.

La séance est levée à 21h40

Le prochain conseil se déroulera le 14/06/24 à 19h suivi d'un repas avec les employés de la commune

Le Maire, Gilles FLORENT

